



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 27 mars 2019 à 20 h 00 sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Madame la conseillère Catherine Cardinal est absente.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand et l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau.

1. **Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

Avis de motion

2. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-350 décrétant une dépense de 807 350 \$ et un emprunt de 605 500 \$ concernant les travaux de réhabilitation du 8e rang, du rang Kempt et de trois ponceaux**

Le conseiller Jean-François Berthiaume par la présente :

**DONNE** avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 19-350 décrétant une dépense de 807 350 \$ et un emprunt de 605 500 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du 8e rang et d'une partie du rang kempt, tronçons 13-1, 1-9 et 1-10 et les travaux de réfection des ponceaux #150, #501 et #502 du PIIRL de Saint-Alexandre;

**DÉPOSE** le projet de Règlement intitulé " Règlement numéro 19-350 décrétant une dépense de 807 350 \$ et un emprunt de 605 500 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du 8e rang et d'une partie du rang kempt, tronçons 13-1, 1-9 et 1-10 et les travaux de réfection des ponceaux #150, #501 et #502 du PIIRL de Saint-Alexandre ".

19-03-53

3. **Confirmation pour le projet Emplois verts**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adressé une demande de subventions salariales au Programme d'emplois verts de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) pour deux (2) employés temporaires en horticulture à trente (30) heures / semaine ;

**CONSIDÉRANT QUE** l' ACPL a confirmé le 19 mars 2019 que la Municipalité a été sélectionnée pour recevoir un financement du Programme d'emplois verts pour 2 jardiniers;

Il est proposé par Yves Barrette, appuyé par Jean-François Berthiaume et unanimement résolu de leur confirmer l'acceptation de la subvention et d'autoriser la signature du contrat relativement au Programme d'emplois verts de l' ACPL 2019.

4. **Période de questions**

Aucune question n'est adressée au maire.

19-03-54

5. **Levée de la séance**

Il est proposé par Florent Raymond et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20h30.

**Certificats de crédits**

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

**Luc Mercier**  
Maire

**Michèle Bertrand**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière